

## **Le SNRTC demande à Bruno LE ROUX de savoir arrêter le débat**

Mardi, le Premier Ministre a annoncé au pays des décisions importantes par la mise en place du Pacte pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi.

Dans le cadre de ce pacte, la restauration a été appelée à participer à l'effort de redressement du pays, en voyant son taux réduit de TVA passer de 7 à 10 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le premier Ministre ayant eu la sagesse de prendre des décisions qui permettent d'arrêter définitivement les vaines polémiques sur le taux de TVA applicable au secteur de la restauration, les restaurateurs ont apprécié de ne pas être stigmatisés.

Ils espèrent dorénavant pouvoir travailler dans un cadre fiscal stable, au service de l'emploi et de l'investissement.

A ce titre, le SNRTC entend s'élever avec force contre les propos de Bruno LE ROUX, Président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui s'est livré hier dans les couloirs de l'Assemblée Nationale à un exercice incompréhensible en remettant en cause les décisions annoncées par le Premier Ministre et laissant entendre que l'on pourrait introduire une différenciation du taux de TVA entre les acteurs de la restauration.

Si l'on suit ses propos, le client en mesure de s'offrir un repas à plus de 100 € dans un restaurant étoilé payerait une TVA à 5%, alors que la très grande majorité des français et en particulier les jeunes, qui se restaurent le plus souvent pour moins de 15€, aurait à supporter une TVA à 20%. Bref, le monde à l'envers !

Le SNRTC aurait préféré que Bruno LE ROUX réfléchisse avant de lancer des formules à l'emporte-pièce qui ne résistent pas à un examen sérieux du sujet. Ses propos montrent une nouvelle fois que le travail parlementaire fait sur la restauration reste approximatif et souligne une méconnaissance profonde de ce secteur d'activité.

Au passage, le SNRTC tient à rappeler à Bruno LE ROUX que la France dispose d'une filière d'excellence dans le domaine agro-alimentaire, et que ses propos peu amènes sur les produits transformés, ne peuvent qu'affaiblir un des rares secteurs très actifs à l'exportation.

### **Le SNRTC en quelques chiffres :**

- **2005** : création du SNRTC
- **1 517** établissements de restauration commerciale
- Plus de **35 000** salariés répartis sur l'ensemble du territoire
- Près de **2,7** milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes en 2011
- **350 000** repas servis chaque jour

### **Contact presse :**

**SNRTC**  
Dominique-Ph. BÉNÉZET  
Agnès THÉODOSE

Tél : 01 56 62 16 16

Courriel : [benezet@snrtc.fr](mailto:benezet@snrtc.fr), [theodose@snrtc.fr](mailto:theodose@snrtc.fr)